

Prévision budgétaire : Benjamin HOUNKPATIN annonce 125.785.961.000 milliards FCFA pour le secteur sanitaire en 2023

Le Ministre de la santé Prof Benjamin HOUNKPATIN était ce vendredi 18 novembre 2022 devant la Commission budgétaire de l'Assemblée Nationale. L'autorité ministérielle a présenté un budget en hausse caractérisé par une forte augmentation des ressources d'investissement.



125.785.961.000 milliards FCFA en 2023 contre 98.100 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de plus de 28 % estimée en numéraire à 28 milliards Fcfa. Le secteur de la santé porte à la hausse son ambition de poursuivre les projets en cours en

axant sa politique sur un accroissement des ressources d'investissement. En prévision pour 2023, il est annoncé un vaste programme de recrutement du personnel de santé.

Au total, 980 agents de santé qualifiés seront recrutés. Au niveau communautaire, 416 agents de santé communautaires qualifiés et 3741 relais communautaires seront également appelés à servir dans le secteur de la santé. Parallèlement, le plan de formation entamé va se poursuivre avec la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sage-femmes et 300 aides-soignants ainsi que la mise en place d'un programme spécial de formation de 6 mois des médecins généralistes pour l'acquisition de compétences en chirurgie, pédiatrie, gynécologie obstétrique et le renforcement de capacités des infirmiers et sage-femmes d'État en aides chirurgiens, dialyse, anesthésie-réanimation, soins palliatifs et autres.

Au niveau des infrastructures, les prévisions budgétaires de 2023 prévoit entre autres, la poursuite de la construction du Centre hospitalier de référence de rang régional à Abomey-Calavi, l'achèvement de la construction de l'hôpital de zone et des six centres de santé dans la Commune de Tchaourou, l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements au profit de l'Hôpital de Zone de Savè, la construction et l'équipement du Centre national hospitalier universitaire de Psychiatrie d'Allada ainsi que le démarrage des travaux de construction de trois hôpitaux de zone de 120 lits à Avrankou – Adjarra – Akpro – Missérété; Adjohoun – Bonou – Dangbo et Zogbodomey – Bohicon – Zakpota. Il est également envisagé l'acquisition de 100 ambulances médicalisées pour le compte de l'année 2023.

Très satisfait de l'intérêt des députés pour les défis liés au secteur, le Ministre de la santé a rassuré de la disponibilité du Gouvernement à tout mettre en œuvre pour assurer des soins de qualité aux populations.

Simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle au Bénin : Du rêve à la réalité

Le Ministre de la santé Pr Benjamin HOUNKPATIN a reçu en audience le vendredi 09 décembre 2022, des experts internationaux et des représentants de FUJI-HITACHI, HOPI MÉDICAL et SYNBIIONIX conduits par le Prof. Nguyen TRAN dans le cadre du Master Class sur la simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle qui a démarré le 8 décembre 2022 au Palais des Congrès de Cotonou au Bénin. Le Ministre et ses hôtes ont exploré tous les contours de ce vaste projet qui aboutira à la mise en place d'un centre chirurgical hybride de formation en pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle, en ophtalmologie et endoscopie.



Le Bénin par le biais de ces pôles d'excellence et les investissements en cours dans le secteur de la santé s'emploie à tutoyer le sommet en matière de médecine de haut niveau. Il s'impose comme le premier pays en Afrique à démarrer un projet ambitieux de création d'un centre hybride de formation et de soins d'excellence en chirurgie dans les domaines de la cardiologie interventionnelle, de l'ophtalmologie et de l'endoscopie. Les premiers pas de ce dessein osé sont en train d'être posés avec l'organisation de ce Master Class.



Des experts béninois en cardiologie, neurologie et en anesthésie réanimation pratiquent en présentiel, des gestes délicats de cardiologie interventionnelle sur des simulateurs. La finalité de cet ambitieux projet, est d'assurer le développement rapide d'un transfert de compétences axé sur des approches pédagogiques innovantes via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Au cours de son intervention, le Ministre de la santé a rappelé la vision du Gouvernement qui est de doter le Bénin d'un système hospitalier robuste axé sur la technologie de pointe et les innovations. Il a mis l'accent sur toutes les réalisations infrastructurelles et technologiques en cours dans le secteur de la santé. L'ambition à terme est de révolutionner la pratique en se positionnant comme un hub en matière de médecine de pointe.



Séduit par la dynamique en cours, le Professeur Nguyen TRAN, Vice-Président de Bénin Projects et Directeur Opérationnel de l'École de Chirurgie de Nancy du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Nancy a renouvelé son engagement à apporter sa précieuse contribution à la concrétisation de cet ambitieux projet. Il a fait remarquer que « La cardiologie interventionnelle ne peut exister sans un service de chirurgie cardiaque. Il s'agit d'un bon départ pour placer le Bénin sur la liste des Nations avancées en matière de santé les années qui viennent » a-t-il conclu.

Un mois après la COP 27 en

Egypte : Décryptage du tourisme le plus régulier et rentable au monde

Même si finalement le bilan sur le plan touristique a été bien meilleur que celui attendu à la COP 27, elle-même, on peut se réjouir que l'Afrique ait accueilli une nouvelle fois une COP sur le climat. Elle reste le continent le plus touché par le changement climatique, bien qu'elle contribue à moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.



Dans l'optique de pallier cette grande problématique de notre siècle, les experts, activistes, scientifiques, politiques se sont réunis dans le pays de Pharaon. Ils y sont rendus non pas pour visiter les pyramides et ses œuvres d'art historiques, mais pour une question urgente et vitale.

Exceptionnellement, il s'est soucié de mettre à l'ordre du jour les priorités des pays en développement, notamment les questions examinées par les petits États insulaires il y a plus de 30 ans et jusque-là soumises à un blocus complet par les pays développés. Il s'agit du Financement des pertes et dommages. Ce sont les effets irréversibles du changement

climatique. La plupart des pays en développement n'ont pas les ressources nécessaires pour reconstruire les infrastructures, indemniser et accueillir adéquatement les personnes touchées.

Cependant, il n'est pas responsable de la crise climatique, car il a beaucoup moins de polluants que les pays du Nord comme l'Union européenne et les États-Unis. C'est donc une question de justice climatique que de demander l'aide des pays développés pour aider à reconstruire les peuples du Sud, et reconstruire des communautés dont le quotidien s'est effondré dans de bonnes conditions.

Après bien des hésitations, des progrès remarquables ont été accomplis à cette grande rencontre faite parfois de tourisme. Les pays développés ont enfin reconnu la nécessité de financer les pertes et dommages. La politique de l'autruche est terminée et l'Union européenne a même été proactive, changeant de position depuis la COP 26.

Après d'intenses négociations, notamment sur les questions d'équité, les pays développés ont finalement accepté les propositions des pays en développement. Les pays doivent maintenant définir la fonction de ce fonds, décider où trouver le financement pour le compenser et s'assurer qu'il est distribué à ceux qui en ont le plus besoin.